



European
Commission

Préparez vos **liquides, gels et aérosols** pour les **contrôles de sûreté**

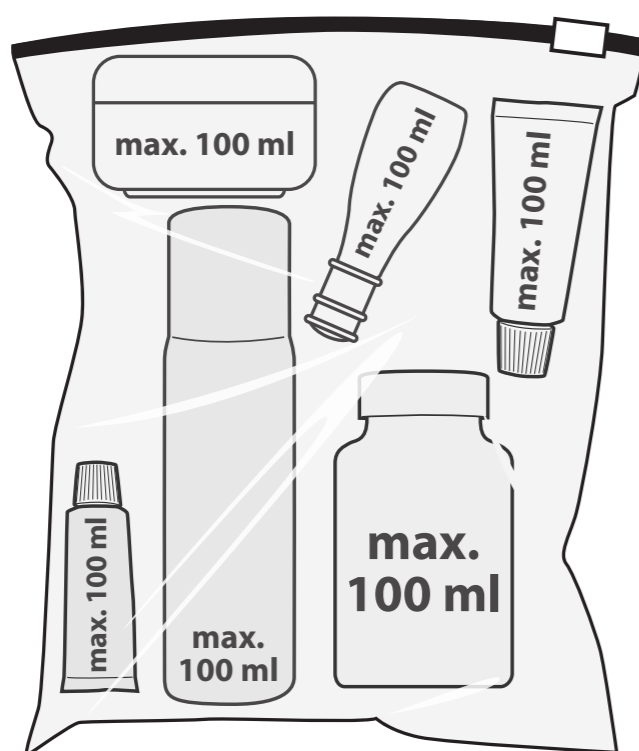
Quels types de liquides puis-je transporter dans mon bagage à main ?

VOUS POUVEZ EMPORTER EN CABINE :



A compter du 31 janvier 2014
Les articles achetés en Duty free placés dans un sac de sûreté scellé.

Les produits et le ticket de caisse visible doivent rester à l'intérieur du sac maintenu scellé et fourni au moment de l'achat.



Les tubes et flacons de moins de 100 ml maximum.

Disposés dans un sac plastique, transparent, refermable, d'un litre maximum. Un seul sac par personne.



Les médicaments et produits répondant à un besoin diététique spécial.
Exemple : aliment pour bébé

VOUS NE POUVEZ PAS EMPORTER EN CABINE :



Tous les autres liquides doivent être placés dans vos bagages enregistrés (voyageant en soute).

Si vous avez le moindre doute, n'hésitez pas à demander plus de renseignements à l'aéroport, à votre compagnie ou dans votre magasin avant le départ.

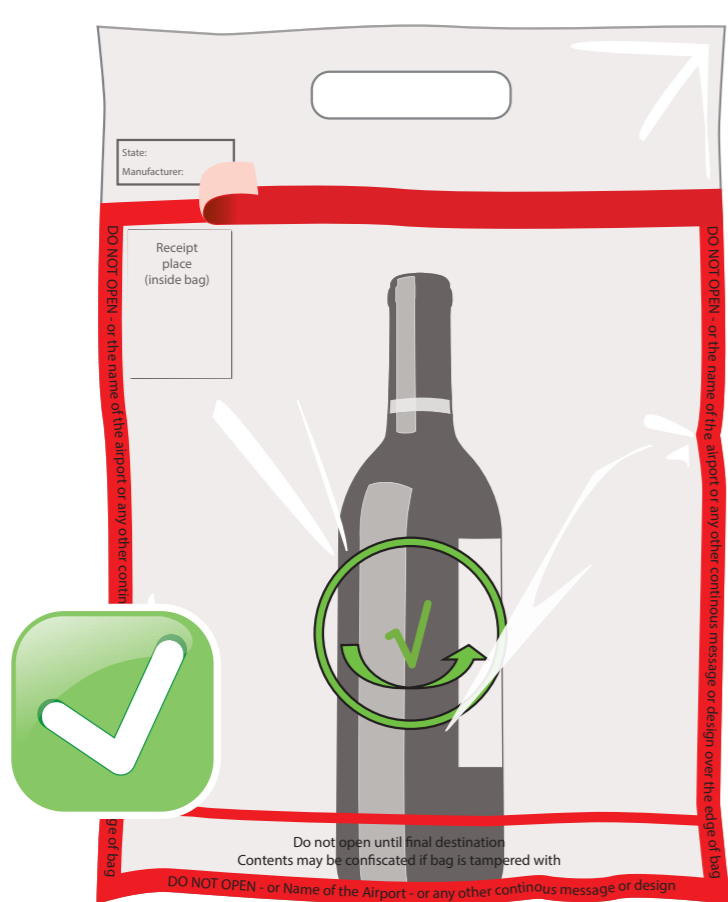


European
Commission

Informations complémentaires sur les **liquides, gels et aérosols**

Seuls certains liquides peuvent être transportés dans votre bagage à main. Ils doivent être présentés lors des contrôles de sûreté.

Les règles ci-dessous s'appliquent à tous les liquides, aérosols, gels, pâtes, lotions, mousses, crèmes, confitures, mélanges faiblement liquides et tout autre produit de consistance similaire.



Voyager avec des produits liquides achetés en Duty free :

- ✓ A compter du 31 janvier 2014, les produits liquides achetés en Duty free dans n'importe quel aéroport ou auprès de n'importe quelle compagnie aérienne peuvent être transportés dans votre bagage cabine.
- ✓ Vos liquides achetés en Duty free doivent être scellés avec leur reçu au moment de l'achat dans un sac de sûreté doté d'une bordure rouge. (voir image)
- ✓ N'ouvrez pas le sac scellé avant d'être arrivé à votre destination finale.
- ✓ Les agents de sûreté peuvent être amenés à ouvrir le sac scellé pour réaliser un contrôle. Dans le cas où vous auriez une correspondance sur un autre aéroport, veuillez informer l'agent de sûreté pour que vos produits liquides achetés en Duty free soient réemballés dans un nouveau sac de sûreté scellé.



Voyager avec d'autres liquides, gels ou aérosols :

- ✓ **AUTORISÉS** : Les liquides conditionnés dans des récipients de moins de 100 ml maximum emballés dans un seul et unique sac en plastique transparent, refermable et d'un litre.
- ✓ **AUTORISÉS** : Les médicaments et produits répondant à un besoin diététique spécial, comme les aliments pour bébé, indispensables pour votre voyage. Il se peut que vous deviez en justifier l'authenticité.
- ✗ **NON AUTORISÉS** : Tous les autres liquides doivent être placés dans vos bagages enregistrés (voyageant en soute).



À l'aéroport :

- ▣ **Présentez séparément vos produits liquides** de votre bagage à main afin qu'ils soient inspectés lors de votre passage aux contrôles de sûreté.
- ▣ Exceptionnellement, les agents de sûreté peuvent être amenés à ouvrir les bouteilles ou les flacons afin d'en inspecter le contenu.
- ▣ Exceptionnellement et uniquement pour des raisons de sûreté, les liquides peuvent être refusés. magasin avant le départ.

Si vous avez le moindre doute, n'hésitez pas à demander plus de renseignements à l'aéroport, à votre compagnie ou dans votre magasin avant le départ.